

Le vieillissement des majeurs protégés : enjeux et modalités d'accompagnement du passage à la retraite.

Application de la méthode d'analyse en groupe

Lille, 8 avril 2015

Jean-Philippe Cobbaut, Cédric Routier
& Marie Allavoine, Chantal Dionisi, Charlotte Fourdinier

Méthodologie MAG

- Repérage profils en lien avec CREAL + focus groupe
- Participants:
 - 2 travailleurs d'ESAT, tous deux en situation de déficience intellectuelle ;
 - 1 assistante sociale accompagnant des majeurs au sein d'une structure de travail protégé ;
 - 1 éducatrice accompagnant des majeurs protégés au sein d'une structure proposant notamment des hébergements ;
 - 1 monitrice d'atelier en milieu de travail protégé ;
 - 1 mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
 - 1 chercheur ayant animé un groupe de travail sur la question du passage à la retraite pour les majeurs protégés.

Thématiques repérées

- Les conditions de l'autonomie et de son maintien
- Entre singularisation des situations, des choix, des volontés... Et contraintes systémiques
- La retraite : un moment-clé entre trajectoire et ruptures
- Un travail aux différentes fonctions, aux différents statuts
- Différentes perspectives sur le changement que constitue la retraite

Les conditions de l'autonomie et de son maintien

- *Quels critères de l'autonomie ?*
- *Importance de l'expérimentation*
- *Importance des liens sociaux et professionnels significatifs pour l'autonomie*
- *Permettre les apprentissages pour que l'autonomie se maintienne*

Entre singularisation des situations, des choix, des volontés... Et contraintes systémiques

- *Les rôles respectifs des différents partenaires*
- *La volonté et les singularités du majeur, deux nœuds essentiels*
- *Les contraintes d'un écosystème environnant*
- *Des points d'attention :*
 - *Apprentissage, échec, risque*
 - *L'accompagnement des apprentissages*
 - *Capacité, évaluation, choix et parcours*
 - *Quels partenariats ?*
 - *Définir l'autonomie*
 - *Le partenariat comme concertation, non comme contrainte*
 - *L'interrogation spécifique du partenariat autour de la retraite*

La retraite : un moment-clé entre trajectoire et ruptures

- *Des temporalités différentes*
- *Entre continuité et changement*
- *L'importance des soutiens*
- *L'image de soi*
- *Des points d'attention :*
 - *Quel accompagnement dans ce moment particulier ?*
 - *Apprendre et vivre sa vieillesse*
 - *Les majeurs sont-ils « toujours « protégés » ?*

Un travail aux différentes fonctions, aux différents statuts

- *le travail comme vecteur de la vie sociale*
- *Un travail certes pénible, mais qu'il faut pourtant maintenir*
- *La symbolique du travail*
- *Des points d'attention :*
 - *Exercer plusieurs activités, dans plusieurs lieux ?*
 - *Renouvellement des générations et des types de handicaps*
 - *Les possibilités effectives de changer de travail*
 - *Les pressions exercées sur les travailleurs*
 - *La variation du travail comme développement de la vie sociale*
 - *Les formes d'adaptation du poste de travail*
 - *Des contraintes d'ensemble au changement*
 - *Les contraintes organisationnelles aux changements et aux choix*
 - *Une qualité d'accompagnement variable selon le handicap ?*
 - *Possibilités et engagement individuels vs processus collectif*

Différentes perspectives sur le changement que constitue la retraite

- *Une attention aux évènements de la vie*
- *Des considérations très gestionnaires*
- *Point d'attention:*
 - *Comprendre et vivre la solitude*

Apports Théoriques : le travail

- Le travail comme axe structurant de l'existence humaine :
 - *L'ancien, le moderne, le contemporain*
 - Le travail n'est plus une valeur inconditionnelle : interrogation désormais sur la qualité du travail, son rôle dans la socialisation des individus et dans la constitution de l'identité subjective des travailleurs
- Le travail : une épreuve pour la subjectivité (Ch. Dejours)
 - Rôle déterminant dans la construction et la dégradation de **la santé**
 - Une mobilisation de la subjectivité toute entière (corps, sensibilité, savoirs moteurs, mémoire, expérience de la matière, pensée...) : **un travail du sujet**
 - L'épreuve du travail n'a **rien de mécanique**
 - **Effets structurants sur la personnalité** : tributaires des contraintes organisationnelles

Apports Théoriques :

L'autonomie et ses conditions (Capabilités, A. Sen)

- L'approche par les « capabilités » :
 - Approche *utilitariste* (critique) = approche éthique à partir des conséquences sur le bien-être d'une personne
 - Le bien-être d'une personne est sa *qualité d'être*
 - Vivre = un jeu de *fonctionnements* interreliés
 - Bien-être = être d'une façon que l'on juge bonne

Apports Théoriques :

L'autonomie et ses conditions (Capabilités, A. Sen)

- Dans ce cadre, le concept de « capabilité » :
 - Un ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui reflètent la liberté dont dispose actuellement la personne pour un type de vie ou un autre
 - A la différence de la capacité, elle est réelle et actuelle (la capacité peut s'actualiser ou non)
 - La capabilité désigne une liberté qui n'est pas seulement conditionnelle mais effectivement disponible
 - Cette approche propose une évaluation à la lumière des possibilités réelles et actuelles des personnes
 - Les droits sont des buts dont il faut examiner les possibilités réelles d'exercice

Apports Théoriques : le soutien (F. Brugère)

- Le développement de l'individu ne peut se faire sans un cadre de ressources (R. Castel) :
 - Première modernité : celle de la propriété de biens
 - Deuxième modernité : celle de la propriété sociale de droits (catégorielle)
 - Troisième modernité : celle du soutien aux individus

Apports Théoriques : le soutien (F. Brugère)

- Troisième modernité :
 - Droits sociaux de l'Etat nation et de manière locale
 - Protéger ou accompagner : redéfinir l'esprit de la protection sociale
 - Comment être plus soucieux du parcours complexe des individus (des allocations familiales au soutien à la parentalité) : rendre capable (B. Eyraud) ?
 - Comment penser ce soutien lors du passage à la retraite ?
 - Nécessité d'une reconnaissance

Hypothèses explicatives

H1 : Le travail occupe une place particulièrement importante dans la vie des majeurs protégés, pour ceux qui ont travaillé toute leur vie

H1.1 Cette place semble paradoxalement trop importante

H1.2 Il faut organiser quelque chose quand il n'est pas là

H2 : On ne mesure pas suffisamment tous les changements et conséquences qu'implique le passage à la retraite pour les majeurs protégés

H2.1. L'âge est rarement une caractéristique pertinente

H2.2. Une singularisation plus forte est nécessaire pour rendre droit à ces changements et conséquences.

H2.3. Il est important de mettre en relation les souhaits et les capacités de la personne et son environnement

H3 : La retraite est un passage qui repose la question du projet et de l'autonomie des personnes concernées

H3.1 : le contexte en particulier évolue, or il est un élément déterminant de l'autonomie

Hypothèses explicatives

H4 : Anticiper plus permet de mieux aborder la question du passage à la retraite

H4.1 : seule une anticipation à étendue variable permet un meilleur ajustement aux changements et à leurs conséquences plurielles (occupation, mode de vie, relations, logement, finances...)

H4.2 : l'anticipation doit être spécifiée selon le degré de protection et les capacités financières

H4.3 : l'anticipation doit être spécifiée soit sur un projet identifié, soit sur les conditions de soutien de la possibilité de projets futurs.

H5: Le système social comporte de nombreuses règles (en particulier la barrière de l'âge de 60 ans, les différents régimes : handicap, personnes âgées) qui contraignent les possibilités et l'accès

H5.1 Travailler avec une gamme plutôt qu'avec un âge « couperet » favorisera possibilités et accès

Hypothèses explicatives

H6 : L'accompagnement et le suivi du passage à la retraite des majeurs protégés relèvent de nombreuses personnes et ils sont assez éclatés entre elles

H6.1: toutes les composantes doivent être identifiées pour mieux les affiner

H6.2 : un coordinateur est nécessaire

H6.3 : au moment de la retraite, il n'y a pas de spécificité du partenariat, qui est nécessaire tout au long

H6.4 : le partenariat favorise d'autant l'anticipation (cf. H4)

H7 : La manière de prendre des décisions pour et avec les personnes vulnérables aujourd'hui nécessite d'ouvrir des possibles avec les personnes concernées, en articulant à la fois la définition d'un projet de vie et les moyens de l'atteindre (et/ou) de le modifier

H8 : L'accompagnement du passage à la retraite des majeurs protégés demande une politique du « sur-mesure »

H81. : Cette politique du sur-mesure demande une formation spécifique des professionnels

H8.2 : Cette politique du sur-mesure demande une limitation du nombre de personnes accompagnées.

Pistes d'action : renouveler l'accompagnement du passage à la retraite

- Travailler sur le suivi non pas de manière quantitative mais qualitative
- Favoriser la prise en compte de la temporalité du majeur pour la mise en œuvre des actions, en tenant compte d'une nécessaire stimulation
- Proposer un éventail de choix avec un degré variable de risques et d'engagement de la part de la personne, plutôt qu'une voie unique « sécurisée »
- Chercher à mieux mesurer, affiner l'évaluation d'un choix de passage à la retraite par le majeur
- Rendre plus explicite pour le majeur ce qui peut arriver après une structure, après un accompagnement
- Permettre au majeur d'assumer une partie du bilan de sa propre évaluation

Pistes d'action : renouveler l'accompagnement du passage à la retraite

- Intégrer des parts en plus dans les grilles d'évaluation, qui soient plus ouvertes à l'expression du majeur
- Laisser l'informel jouer son rôle aussi dans l'accompagnement psychologique du passage
- Mieux tenir compte de l'image de soi chez les majeurs protégés, par rapport : à la retraite ; au vieillissement ; aux capacités
- Elargir la lecture de la retraite au-delà d'une date précise, vers un moment avec l'anticipation de l'avant et de l'après sur toute une période : définir une fourchette d'âge avec des conditions associées
- Anticiper les moyens de faire un choix, pour repousser au plus loin le moment où les choix ne seront plus possibles.

Pistes d'action : Renouveler les partenariats

- Permettre le choix du coordinateur entre les partenaires selon l'affinité du majeur
- Anticiper le passage de témoin dans les soutiens, pour mieux tenir compte de la dimension affective de l'accompagnement vécu par les personnes protégées
- Approcher plus de partenaires sociaux et associer la Ville
- Aller chercher des financements là où l'on ne va pas d'habitude (la Ville, par ex).
- Sensibiliser d'autres acteurs, tels que la Mairie, à l'accessibilité et aux occupations à développer pour des personnes protégées une fois à la retraite
- Disposer en parallèle des services d'accompagnement *et* d'hébergement : non plus l'un *après* l'autre ou l'un *à la place* de l'autre
- Développer un dispositif mixte spécifique qui prépare à la suite du travail, en étant multi-partenarial dès cette préparation
- Penser au juge comme soutien au travail en partenariat, voire comme soutien à l'expérimentation

Pistes d'action : renouveler la définition des lieux accueillant les personnes vulnérables

- Changer le rôle de la maison de retraite pour changer son image :
 - Faire venir plus de personnes extérieures au sein de la maison de retraite
 - Développer des activités entre des personnes âgées extérieures à l'établissement et celles qui y vivent, le tout à l'intérieur de l'établissement
 - Ainsi, l'EHPAD aurait des visiteurs pour faire des activités, comme dans un centre social, ce qui amènerait de la vie à l'intérieur (dériver le principe d'un accueil de jour: amener à l'intérieur des personnes d'un même type, cela facilite les échanges et change le quotidien)
 - Faire en sorte que la tutelle administrative redéfinisse ce qu'est un EHPAD : lui donner une finalité qui serait aussi d'organiser des activités sociales. Redéfinir le rôle d'un EHPAD pour changer son image : plutôt que par la mixité d'âge, en faire un lieu d'activité
 - Aller jusqu'à changer les noms des EHPAD pour changer l'idée que l'on s'en fait

Pistes d'action : renouveler la définition des lieux accueillant les personnes vulnérables

- Doubler les pôles d'accueil dans les structures pour les rendre plus intermédiaires (handicap et vieillissement)
- Développer une forme d'habitat participatif qui soit par exemple situé géographiquement près d'un lieu de vie (école)
- Créer « un foyer avec des vieux comme nous »
- L'existence d'une structure intermédiaire semblerait très pertinente pour les personnes qui ne peuvent pas partir dans un logement en autonomie.

Pistes d'action : renouveler la définition des ESAT

- Renforcer la notion d'ESAT comme lieux *de vie* : réaffirmer la contrainte légale visant à introduire de la vie dans un milieu trop tourné sur la productivité
- Développer des lieux ressources :
 - Créer une pièce spéciale, où des occupations sont possibles de manière progressive avant de quitter l'ESAT ou peu après le passage à la retraite : un lieu ressource, un café de soutien ;
 - Pour les travailleurs passant les 50 ans, mettre en place des groupes de préparation à la retraite : autour des souhaits des personnes, chercher des partenariats en fonction des envies (mosaïque, cuisine, jeux, tricot...)
 - Mettre en place une pièce pour se rencontrer, pouvoir revenir à l'ESAT, même à la retraite ;
 - Créer un lieu ressource, aussi, pour que les familles qui habitent loin puissent rester sur place une fois la personne à la retraite

Pistes d'action : renouveler la définition des ESAT

- Faire lien avec le Centre Social en amont
- Permettre la justification d'activités mises en place au sein des ESAT (comme lieux de vie) sans qu'elles aient une finalité de production directe ou indirecte
- Au sein même des ateliers protégés, adapter les ateliers aux spécificités des handicaps accueillis
- Organiser quelque chose quand le travail n'est pas là

Pistes d'action : Redéfinir le rôle des travailleurs au long de leur parcours

- Mettre en place le parrainage entre les « anciens » et les « petits nouveaux » ; développer la transmission de savoirs par des bénévoles (anciens) au sein des ESAT, pour maintenir le lien social
- Permettre que les personnes puissent côtoyer 3 ou 4 activités et /ou métiers, pour enrichir leur vie sociale et ne pas les attacher à une tâche comme seul point d'ancrage : plus de postes de travail différents pourraient permettre une vie sociale plus riche
- Organiser de la formation pour les usagers, de la formation externe. Si la formation interne existe, il faudrait aussi développer de la formation externe.
- Les formations APR (Action de Priorité Régionale) sont une bonne solution : elles limitent le coût induit par la présence à la formation.

Pistes d'action : Développer une culture commune, globale, effective de l'expérimentation

- Faciliter les aménagements du temps de travail pour permettre des essais, tenter de nouvelles expériences professionnelles
- Organiser des allers et retours d'un lieu à l'autre
- Réaffirmer le refus de procédures administratives qui pénalisent le projet du majeur
- Permettre l'échec avec son accompagnement par un soutien

Pistes d'action : Fluidifier les dimensions administratives d'accompagnement de la retraite

- Permettre la double tarification
- Maintenir des ressources financières comme conditions nécessaires pour l'accès à nombres de liens sociaux (développer les tarifs et actions privilégiés ?)
- Favoriser des aménagements qui semblent faciliter le lien social (par exemple le cumul emploi-retraite), une vie sociale existant autour du travail
- *A contrario*, redire le droit à la retraite anticipée : ne pas chercher le maintien à tout prix au prétexte du maintien d'une vie sociale

Pistes d'action : Faire évoluer les conditions d'exercice des MJPM

- Restreindre le nombre d'accompagnements pour permettre aux mandataires d'être plus efficaces
- Permettre une variabilité dans les temps d'accompagnement des mandataires par dossier